



FOYER LAIQUE DE SAINT MARC

GROUPE DE COORDINATION GENERALE

du 26 novembre 2022



« Bénévolat ou professionnalisation et marchandisation des activités :
les raisons et les freins à l'engagement.

Vers un changement philosophique au Foyer Laïque de Saint-Marc ? »

PREAMBULE :

Deux fois par an, des élus, des militants, des bénévoles et des salariés du Foyer Laïque de Saint-Marc sont invités à partager le Projet du Foyer dans le cadre de ce nous avons désigné depuis 2016 le « Groupe de coordination générale ».

Il s'agit d'un espace de dialogue, d'échanges et de construction de la mise en œuvre du programme et des actions du Foyer Laïque. Cet espace permet aussi d'aborder des sujets d'intérêt collectif et des sujets de fond du Projet associatif.

Après analyse des réflexions menées par les membres du Comité directeur et approbation du rapport moral de l'Assemblée générale de septembre 2022, lequel évoquait précisément le sujet, il est apparu indispensable de poursuivre la réflexion. Le thème suivant avait été retenu :

« Au sein d'une association comme la nôtre, attachée à l'éducation populaire, devons-nous, ou pouvons-nous, poursuivre toutes les activités adultes et enfants (hors des accueils de loisirs) sur une base exclusivement bénévole ou devons-nous faire comme de très nombreuses associations aujourd'hui, professionnaliser l'animation de certaines activités considérées comme « techniques » et les « marchandiser » auprès de nos adhérents ? »

DEROULEMENT :

Après un partage d'informations sur la période récente et les projets sur lesquels nous allons être confrontés au cours des prochains mois, dont le recrutement d'un coordinateur général adjoint et la reconstruction du groupe scolaire de Kerisbian, Thierry Abaléa, membre associé du Comité directeur, a rappelé dans un court exposé percutant et captivant, les grandes lignes de l'Education populaire. Il n'est jamais inutile de revenir sur les fondamentaux et son intervention a été vivement appréciée (voir ci-après en fin du document).

La quarantaine de personnes présentes a ensuite été invitée à réfléchir sur le sujet du jour.

Quatre groupes ont été constitués, deux travaillant sur les avantages et inconvénients du bénévolat, et deux sur ceux de la professionnalisation.

Les groupes ont ensuite fusionné deux à deux, pour tirer les enseignements du bénévolat d'une part et de la professionnalisation d'autre part. Un débat a ensuite permis de confronter les opinions, de recueillir les idées et de se faire une opinion plus précise du sujet.



NATURE DES ECHANGES :

PLAIDOYER POUR LE BENEVOLAT DANS TOUS NOS DOMAINES

Le bénévolat a pour objet principal de faire progresser l'individu sans rapport financier entre les personnes, sans relations marchandes. Il permet aux volontaires de s'impliquer et d'agir dans des domaines étrangers à leur environnement professionnel. C'est un moyen d'intervention dans un monde différent de celui de la marchandisation qui ne tient aucun compte de la relation aux autres. Le bénévolat est essentiellement placé sur des secteurs d'activités liés au temps libre des personnes là où la notion de rentabilité et de rendement n'existe pas.

La reconnaissance, l'utilité sociale, les relations humaines, la mise en relation, le partage de compétences, la solidarité sont à mettre en évidence dans l'idée même que l'on se fait du bénévolat. Le bénévolat c'est être pleinement citoyen, c'est faire société. C'est la vie, la fraternité !

Pour un bénévole, le rapport aux autres, l'épanouissement, l'engagement social, le dépassement de soi, la montée en compétence sont les facteurs moraux de l'implication. Le bénévole donne de son temps et de sa bonne volonté au service des autres. Il contribue à créer des liens entre les personnes, ceux intergénérationnels étant essentiels. La personne qui s'engage éprouve une certaine fierté dans l'accomplissement de son action, c'est aussi bénéfique pour sa propre santé morale et physique.

Dans une association, presque centenaire comme la nôtre, tout doit être mis en œuvre pour favoriser le développement du bénévolat en allant au devant des adhérents, en échangeant, en partageant les expériences, en facilitant la formation des animateurs, en créant des conditions de convivialité, en cherchant à répartir les tâches et responsabilités. L'échange réciproque de savoir est fondamentalement au cœur des préoccupations d'une association d'éducation populaire.

L'association doit aussi créer les conditions, afin de rassurer les personnes qui s'engagent dans les responsabilités les plus élevées, d'un renforcement par des soutiens de personnes des réseaux fédératifs et autres qui apportent leurs compétences comme par exemple dans les domaines comptables, judiciaires, ressources humaines et tout le reste ...

L'association se doit de trouver des formes d'organisation de la gouvernance qui permettent de s'adapter aux conditions de vie des uns et des autres. Elle doit également envisager des formes de tutorat nécessaires à la transmission des connaissances. Les évolutions de la société, les nouveaux outils de communication ... sont à observer et doivent être une préoccupation permanente d'adaptation pour ses responsables.

Sans bénévole, que serait au fond la vie associative ?

PLAIDOYER POUR UNE MIXITE ENTRE LE BENEVOLAT ET L'ENCADREMENT PAR DES SALARIES DES ACTIVITES DITES TECHNIQUES

Dans cette conception, le bénévolat n'est pas complètement rejeté. La professionnalisation vient en complément de l'action bénévole. Toutefois, il est constaté que cela entraîne un coût nettement plus important des activités qui peut rejeter certaines catégories sociales n'ayant pas les moyens financiers nécessaires. Ça peut être un risque de remise en cause de la mixité sociale tant recherchée dans notre association.



Proposer aux habitants des activités de toutes sortes, à des prix différents suivant leurs natures, c'est vendre des produits. Cette vente entraîne une augmentation de la présence de salariés chargés d'accueillir, de renseigner, d'inscrire, de calculer le coût, de facturer...

Certes, ces activités sont vraisemblablement plus nombreuses mais sont-elles toutes rentables ?

Si l'association maintient des activités accessibles au plus grand nombre, ce sont les bénévoles qui doivent aller à la recherche de financements extérieurs, dont bien évidemment ceux de la publicité...

Quel est le sens de l'adhésion puisque les individus sont des consommateurs ? Quelle est la place des bénévoles dans la gouvernance de l'association et quel rôle peuvent-ils tenir dans la relation aux pouvoirs publics.

Avec la tendance, souvent constatée, de personnes qui « butinent » d'un club à l'autre, il est difficile de fidéliser un public et encore plus de responsabiliser ce type d'adhérents.

On observe aussi qu'un facteur joue dans le sens de ce modèle : la visibilité dans les médias est plus importante.

Pour ce type d'animateurs professionnels, il s'agit d'un « gagne-pain » complémentaire qui est loin de faire un plein emploi et qui, par conséquent, contribue à la précarité. Toutefois, certains considèrent que cela peut être un complément de salaire dont il faut tenir compte.

Avec une compétence des animateurs officiellement reconnue, en théorie, le niveau des pratiquants doit s'élever.

La structure associative peut être plus exigeante envers le professionnel, mais quel contrôle et quelle évaluation peut-elle exercer ?

Est-ce possible en pareil cas de se référer à un projet associatif dont l'élément essentiel est de faire le plein de l'équipement de quartier ?

La professionnalisation des activités socioculturelles est en phase avec l'évolution de la société. La logique de l'économie de marché tend à se développer et les conséquences dans les équilibres financiers sont souvent difficiles à tenir par les dirigeants bénévoles.

Dans un tel état associatif, comment convaincre des bénévoles afin qu'ils accèdent au statut de dirigeant ?

Cette conception est-elle compatible avec l'idée même de l'éducation populaire ?

Ce thème pose encore plus de questions laissées en attente.

CONCLUSION :

Au terme de ces échanges, les deux conceptions – bénévolat et professionnalisation – nous sont apparues antinomiques, et un basculement vers la marchandisation des activités propre à entraîner une transformation conséquente de la nature même de notre association, que les membres présents à cette matinée de réflexion n'envisagent pas.

Le travail du Groupe de coordination a donc permis de nous assurer que nous sommes toujours dans un modèle pérenne et que notre projet collectif d'éducation populaire reposant sur le bénévolat doit demeurer notre référence.

Le Comité directeur a validé le compte-rendu de ce Groupe de coordination générale et a décidé de le partager à l'extérieur, notamment avec les patronages brestois, les associations affinitaires, la mairie de quartier.



EDUCATION POPULAIRE

(Intervention de Thierry Abaléa, Vice-président de Ligue de l'enseignement du Finistère)

« Je vais mettre ma casquette de Vice-président de la Ligue de l'enseignement pour 5 mn pour reprendre ensuite celle de membre associé du Comité directeur du Foyer.

Il ne s'agit pas de donner un cours sur l'Education Populaire ! Cela serait long mais surtout, cela serait prétentieux voire contraire à l'idée même d'Education Populaire.

Si l'Education Populaire s'inscrit dans la longue histoire de l'humanité, nous avons coutume de considérer qu'elle a connu son éveil, avec le siècle des Lumières puis la Révolution Française. En effet la révolution française nous a permis de passer du statut de sujet du roi, ayant droit de vie ou de mort sur ses sujets, à celui de citoyen même s'il a fallu encore du temps pour installer durablement la République.

*5 mn pour éclairer cette notion d'Education Populaire est ainsi une gageure ! Je vais cependant soumettre à notre réflexion collective de la matinée **quelques caractéristiques** qui constituent, de manière assez subjective, l'Education Populaire.*

Dans Educ Pop il y a **Education** !

Si l'Educ Pop n'a pas le monopole de l'Education, elle en est une composante tout comme l'école, la famille, mais aussi les copains, les amis, la rue, les institutions sportives, culturelles, artistiques,.... « **on s'éduque partout en tous temps** ».

Education à quoi ?

La Culture ne se résume pas aux arts et à l'éducation artistique. Les arts sont de la culture mais se vêtir, se nourrir, se loger, se déplacer, l'organisation sociale, familiale sont aussi de la culture !

Du point de vue de la Culture et des pratiques culturelles en particulier, l'Education Populaire repose sur une approche globale de la Culture et une **définition large** de la Culture.

Toutes les pratiques doivent être **accessible à tous**.

Puis dans Education Populaire, il y a **populaire** ! Terme qui renvoie à la notion de peuple.

L'Education Populaire rejette et combat la **captation de pratiques culturelles** par une minorité (sociale, sexuelle, de genre, d'âge, d'origine culturelle, de religions,.....)

Ainsi pour l'Education Populaire, la délimitation en terme de culture bourgeoise, ouvrière, populaire n'est qu'un marqueur social délibéré pour **exclure les dominés en les stigmatisant** au profit des dominants.

Par exemple, dans le domaine des pratiques musicales, l'Education Populaire reconnaît la capacité d'émotion **sans jugement de valeur** par la pratique ou devant un concert de musique classique, de chambre, de guinguette, d'une chorale, d'une fanfare, de musique électro., de rap, de hip hop, de musique et danses traditionnelles.



C'est sur ce socle que repose :

- Le principe d'**Emancipation** qui reconnaît le droit à chacun de **s'affranchir** de sa condition initiale quitte à y revenir en connaissance de cause.
- **La transformation sociale** qui, du point de vue des mouvements comme les nôtres (Ligue, Francas, FSGT), considère que le modèle social dominant basé sur le profit, l'exploitation de l'Homme par l'Homme, le marché concurrentiel, débridé, la compétition généralisée ne servent que les classes dominantes au détriment de la majorité. Il convient donc de rééquilibrer, de bousculer ce modèle vers plus d'**Egalité, de Fraternité, de Liberté.**

L'Education Populaire s'appuie sur un principe qui considère que chacun d'entre nous est **détenteur de savoirs** ! Que le **partage des savoirs** enrichit tout autant celui qui transmet et celui qui reçoit. Je suis donc tout **à la fois transmetteur et bénéficiaire, apprenant et sachant** !

De ce point de vue, l'Educ Pop est d'abord **une méthode, un processus** plus qu'une fin en soi ! En Educ Pop, le processus de mise en œuvre d'un projet est aussi important que le projet lui-même ! La manière dont on initie un projet compte tout autant que l'activité elle-même. Par exemple, la manière, les méthodes de pratique d'une activité sportive sont tout aussi importante que la pratique elle-même ! Faire du foot, OK mais comment ? Pourquoi ? Avec qui ?

Ainsi un militant, salarié ou bénévole, de l'Educ Pop, si il est un acteur éducatif, il est d'abord un **animateur** de méthodes et de processus qui **met en lien** des savoirs multiples et partagés au service d'un **projet collectif** porté par des individus volontaires. L'éducation populaire a en différence avec le système scolaire, qu'**elle ne s'impose pas, elle se propose, elle suscite.** »

